



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 07 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept février à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le premier février deux mil vingt-quatre, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

**Nombre de conseillers en exercice : 35**

**Quorum : 18**

**Présents : 25**

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Pierre Testu, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Nathalie Normand, M. Bruno Larbaneix, M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Marouen Touibi, M. Alexandre Richefort, Mme Claudine Queyrie, M. Philippe Ferret, M. Amroze Adjuward, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

**Ont donné procuration : 10**

M. Damien Metzlé à Mme Elodie Simoes, Mme Dominique Busigny à M. Bruno Drevon, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Michèle Ménez, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Omar N'Dior à Mme Solange Pétret-Racca, M. Michaël Janot à M. Marouen Touibi, Mme Christine Decool à M. Alexandre Richefort, M. Franck Thiébaux à Mme Claudine Queyrie, M. Pierre-François Brisabois à M. Philippe Ferret et M. Hugues Orsolin à M. François Daviau.

**Secrétaire de Séance :**

M. Alexandre Richefort.

---

### Délibération n° 2024-02-07/17

**Objet :** construction d'un nouvel Espace Jeunesse – Lancement d'une consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le désamiantage et la déconstruction du centre omnisport Raymond Barraco.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

*Délibération n° 2024-02-07/17*

*Objet : construction d'un nouvel Espace Jeunesse – Lancement d'une consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le désamiantage et la déconstruction du centre omnisport Raymond Barraco.*

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**SUR** proposition du Maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L.2124-1 et R.2124-1,

**VU** sa délibération n° 2022-11-23/26, en date du 23 novembre 2022 portant sur la construction d'un nouvel Espace Jeunesse et le lancement d'une consultation pour désigner un programmiste,

**VU** les avis favorables, à la majorité, de la commission Ressources, et, à l'unanimité, des commissions Aménagement et Environnement, et, Solidarités – Qualité de vie, réunies en séances le 29 janvier 2024,

**CONSIDÉRANT** que l'Espace Jeunesse, actuellement situé rue Marcel Sembat, installé dans un bâtiment datant de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, est devenu inadapté en termes d'accessibilité, de confort d'usage, de surfaces disponibles, mais aussi en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité en sous-sol,

**CONSIDÉRANT** que depuis l'ouverture de l'Espace Jean-Lucien Vazeille en décembre 2020, le Centre Omnisports Raymond Barraco, situé 1 rue Maryse Bastié, n'est plus utilisé pour les événements sportifs, compte tenu de sa vétusté,

**CONSIDÉRANT** qu'une étude de faisabilité a permis de démontrer que le Centre Omnisport Raymond Barraco ne pouvait pas faire l'objet d'une réhabilitation pour accueillir un nouvel Espace Jeunesse mais devait être déconstruit,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de lancer une mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le désamiantage et la déconstruction de ce bâtiment qui s'étalera sur neuf mois et se décompose en plusieurs phases :

- phase n° 1 : études des existants et diagnostics - 2 semaines,
- phase n° 2 : phasage du projet, méthodologie de démolition et rédaction des pièces techniques – 1 mois et demi,
- phase n° 3 : assistance à la passation des marchés - 3 mois,
- phase n° 4 : suivi des travaux - 4 mois,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Alexandre Richefort, rapporteur,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la majorité, avec 32 voix pour (Groupe Façonnons Vélizy pour l'Avenir, MM. Adjuward, Ferret et Brisabois), et 3 voix contre (MM. Orsolin, Daviau, et Parissier),**

**AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à lancer une consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le désamiantage et la déconstruction du Centre Omnisport Raymond Barraco.

**AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage correspondant et tout document y afférent.

Délibération n° 2024-02-07/17

*Objet : construction d'un nouvel Espace Jeunesse – Lancement d'une consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le désamiantage et la déconstruction du centre omnisport Raymond Barraco.*

---

**AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à relancer une consultation, en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence, si le marché était déclaré infructueux par la Commission d'Appel d'Offres.

Fait et délibéré en séance le 07 février 2024.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20240207-DEL\_24\_02\_07\_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2024

Acte affiché du 19/02/2024 au 20/04/2024